

Bulletin d'histoire politique

Paul Triquet et la Croix de Victoria au Québec

John MacFarlane



Volume 16, Number 1, Fall 2007

La Deuxième Guerre mondiale à l'étude (1ère partie)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054602ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054602ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

MacFarlane, J. (2007). Paul Triquet et la Croix de Victoria au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 16(1), 189–195. <https://doi.org/10.7202/1054602ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Paul Triquet et la Croix de Victoria au Québec

JOHN MACFARLANE
Historien militaire
Direction Histoire et patrimoine

Dans les études au sujet de la Deuxième Guerre mondiale, il y a celles traitant des groupes et les autres s'intéressant aux individus. Desmond Morton, dans l'introduction de son excellent livre *Billet pour le front*, note que « les guerres sont des phénomènes collectifs », ce que les ouvrages reflètent en général ; mais il ajoute que ces masses « sont composées d'individus dont chacun répond à des motivations et connaît des joies, des peurs et des tragédies qui lui sont propres¹ ». C'est l'étude d'un individu qui nous intéresse ici et, à travers ses joies, ses peurs et ses tragédies, nous pouvons mieux comprendre plusieurs éléments importants d'une société en guerre.

La Croix de Victoria, nommée ainsi en l'honneur de la reine Victoria qui l'avait créée en 1856, est la plus haute décoration militaire pour bravoure au sein du Commonwealth britannique². Paul Triquet fut le deuxième parmi seize Canadiens à l'avoir gagnée pendant la Deuxième Guerre mondiale et il va sans dire que sa vie en a soudainement été changée. Pour tous les décorés de cette médaille, il y avait les moments de joie, les parades et les bières gratuites, mais il y avait aussi les attentes. Le titre de « héros » est lourd à porter.

Il y a très peu d'écrits au sujet de la vie de Paul Triquet. Son action héroïque est assez bien documentée, décrite souvent dans les livres (surtout britanniques ou canadiens-anglais) qui racontent pourquoi les hommes décorés ont mérité leur médaille³. Mais la Croix de Victoria est beaucoup plus qu'un prix militaire et les considérations politiques ainsi que les effets sociaux méritent plus d'attention.

Le nombre de personnes qui ont mérité la Croix de Victoria n'est pas énorme. Depuis 1856, on en dénombre 1 351 dans le Commonwealth, dont 94 Canadiens. Mais dans cette liste, il n'y a que 9 Québécois et parmi eux seulement 3 francophones :

- Jean Brillant, 8-9 août 1918 (né à Assametquaghan, 15 mars 1890) ;
- Joseph Kaeble, 9 juin 1918 (St. Moise, 5 mai 1893) ;
- Richard Turner, 7 novembre 1900 (Québec, 25 juillet 1871), mort en 1961 ;
- Campbell Mellis Douglas, 7 mai 1867 (Québec, 5 août 1840), mort en 1909 ;
- Thomas Holmes, 26 octobre 1917 (Montréal, 17 avril 1898), mort en 1950 ;
- Okill Learmonth, 18 août 1917 (Québec, 22 février 1894) ;
- Thain MacDowell, 9 avril 1917 (Lachute, 16 septembre 1890), mort en 1960 ;
- Francis Scrimger, 25 avril 1915 (Montréal, 10 février 1881), mort en 1937 ;
- Paul Triquet, 13-14 décembre 1943 ; *London Gazette*, 6 mars 1944, p. 66, (Cabano, 2 avril 1910), mort en 1980.

Jean Brillant et Joseph Kaeble, deux hommes du Royal 22^e Régiment, ont gagné leur médaille pendant la Première Guerre mondiale. Dans les deux cas, ils sont morts au champ de bataille. Paul Triquet est donc, jusqu'à nos jours, le seul Québécois francophone à avoir vécu avec la Croix de Victoria.

Sa vie avant la Deuxième Guerre mondiale était très marquée par le fait militaire. Son arrière-grand-père avait participé à la guerre de Crimée (1854-1856), son grand-père avait fait la guerre franco-prussienne de 1870, et son père, venu vivre au Canada en 1905, avait fait la Première Guerre mondiale. À l'âge de 17 ans, Paul Triquet décida de suivre cette voie militaire et s'enrôla dans la Force régulière de l'Armée canadienne en 1927. Il passera les prochaines douze années dans l'Armée, notamment comme instructeur auprès des Cadets. En 1939 il est promu sergent-major régimentaire (le premier sous-officier du bataillon responsable de la discipline des hommes) dans le Royal 22^e Régiment. Il part quelques mois en Angleterre avant de revenir au Canada pour quelques mois comme instructeur et devenir officier. En août 1943 il débarque en Sicile comme capitaine.

C'est quelques mois plus tard, en décembre 1943, qu'il gagne la Croix de Victoria. Là, en vue d'ouvrir la route vers Ortona, sa compagnie C, avec un escadron de blindés de l'Ontario Régiment, eut pour objectif de prendre Casa Berardi. Le Colonel Bernatchez insista, selon Triquet : « Le succès s'imposait comme vital non seulement à la poursuite des objectifs de la 1^{re} Division [canadienne], mais essentiel à la réalisation du plan de la célèbre 8^e armée tout entier⁴. » Triquet explique que « notre progression fut un long calvaire depuis le début jusqu'à l'objectif. Nous avançons par bonds. . . Nous subissons des pertes presque à chaque bond. . . Pendant cette dernière phase

de notre assaut, il me fallait courir continuellement à mes deux pelletons et communiquer avec le Major Smith pour lui indiquer les cibles ennemies qui ralentissaient notre progrès. Pour communiquer avec Smith, je devais souvent sauter sur son char pour lui parler, ou bien lancer une poignée de terre dans la tourelle pour attirer son attention et lui montrer l'ennemi à détruire⁵ ». En fait, ils partirent la nuit du 13 décembre avec 81 soldats. Au moment de la relève, cinq jours plus tard, il n'en reste plus que neuf. Dans la citation pour la Croix Victoria, il est mis de l'avant que Paul Triquet a donné l'exemple à ses hommes, notamment à un moment où les Allemands les encerclaient et où Triquet criait « l'ennemi est devant nous, derrière nous et sur nos flancs, il n'y a donc qu'un seul endroit sûr : l'objectif ». Après avoir pris l'objectif, il en organisa la défense en ordonnant à ses hommes de le conserver de la contre-attaque des Allemands. Et la citation conclut que « c'est grâce au capitaine Triquet que nous avons pu nous emparer de Casa Berardi et paver ainsi la voie de l'attaque contre le carrefour névralgique⁶ ».

Triquet est blessé en janvier 1944, brûlé à la jambe par un éclat d'obus. Il resta néanmoins avec son unité jusqu'en février où, quand sa jambe s'infecta des suites de sa blessure, il dut avoir recours aux soins médicaux. C'est pendant le mois de mars qu'il reçut la Croix de Victoria et qu'il rentra aussitôt au Canada. Fin mars, le ministre de la Défense, J.-L. Ralston, l'accueillit en héros à Montréal au côté des autorités catholiques, du maire de Montréal et des hauts gradés du district militaire n° 5⁷. Il n'eut que quelques jours en avril pour voir sa famille (sa femme Alberta Chenier et ses enfants Claude et Yolande) à Cabano. Il fut en effet fort occupé par les discours pour la vente des obligations de la Victoire qu'il permit sans doute d'augmenter (la vente d'obligations de la Victoire doubla à un million de dollars dans le coin de Rivière-du-Loup-Témiscouata⁸).

Le cas de Triquet représentait un dilemme pour l'armée. D'une côté les autorités militaires furent très contentes de l'avoir au Canada pour prononcer des discours afin de soutenir le recrutement et le financement de l'effort de guerre ; mais de l'autre côté, ils ne pouvaient pas garder un héros de guerre hors combat, surtout quand il répétait sans cesse qu'il avait hâte de retourner dans son unité⁹.

En fait, le rôle d'un héros de guerre n'était pas bien défini. En mars 1943, le seul précédent pour une Croix de Victoria canadienne de la Deuxième Guerre mondiale était Cecil Merritt qui s'était distingué à Dieppe mais avait été fait prisonnier par les Allemands¹⁰. Parmi les 16 Croix Victoria remises à des Canadiens pendant la guerre, sept le furent à titre posthume, deux à des prisonniers de guerre et les autres à des soldats ayant subi des blessures graves. Pour les héros valides, la question ne se posait donc pas souvent,

mais avec Paul Triquet, il fallut y répondre : un décoré de la plus haute décoration militaire devait-il retourner au combat ? Les autorités canadiennes se tournèrent vers les Britanniques pour avoir une réponse, mais leur réponse ne fut pas plus claire : le nouveau commandant de la 8e armée, Oliver Leese, était d'avis de le retirer des opérations, tandis que l'ancien commandant B. L. Montgomery était d'avis qu'il n'y avait pas de règle et que cela dépendait donc de chaque cas¹¹.

Paul Triquet aurait aimé retourner au combat. Il n'était pas confortable devant les foules, et quand il retourna en Europe pour remplir des tâches administratives, il ne se sentit pas à sa place¹². Il demanda à rejoindre le front en Europe et plus tard au Japon¹³, mais il fut déçu. Quand il revint au Québec en 1945, il avait bien sûr plusieurs invitations pour des cérémonies et des discours publics, mais ce n'était pas à lui de décider s'il accepterait ou non¹⁴. Certains journaux ont critiqué cette façon d'utiliser les héros de guerre : « Ce n'est pas le rôle de héros militaires, qui ont été décorés pour des actes de bravoure sous la mitraille, d'être des bailleurs de fonds ou d'être exhibés comme des attractions de foires foraines¹⁵. » Mais pour d'autres, cela était exactement le rôle attendu pour un héros : « On ne saurait donner à notre peuple une leçon plus vivante de courage et de générosité qu'en multipliant les démonstrations triomphales autour de l'un de ses fils qui, à force de bravoure et de savoir-faire, a pu réaliser, avec ses compagnons du même sang, un exploit de très grande envergure. Après avoir admiré les héros de l'antiquité, pourquoi mettre sous le boisseau la gloire des nôtres¹⁶ ? » Ses collègues étaient du même avis. J. V. Allard écrivit à Triquet, quelque temps après qu'il eut obtenu sa médaille, que les militaires acceptent de donner leur vie, avant de conclure : « Ta vie n'est plus à toi¹⁷. » Son aumônier ajouta dans une autre lettre : « Mon Paul, sois toujours bon soldat, bon chrétien et n'oublie pas que tout le Canada français est fier du héros du Casa Berardi¹⁸. »

Même pendant la guerre, la présentation de Triquet comme héros amena certains problèmes au Québec. D'abord, ceux qui s'opposaient à la guerre ne furent pas impressionnés et même les partisans de l'effort de guerre ne connaissaient que peu la décoration britannique. Quand le gouvernement français en exil nomma Paul Triquet Chevalier de la Légion d'honneur, il y eut, à un certain degré, une compétition entre les deux médailles que le gouvernement canadien aurait préféré éviter. Sa vie personnelle est devenue soudainement un sujet de conversation, et son identité est aussi devenue importante. Quand il reçut la médaille, il annonça qu'« en me décernant cette décoration j'ai l'impression que le roi a voulu reconnaître le mérite des Canadiens en général et non pas celui d'un seul individu¹⁹ ». Mais il représentait également les Canadiens français et les journaux de sa ville natale

en furent particulièrement fiers et insistaient sur le fait qu'il était un « gars de chez nous²⁰ ».

Finalement, en insistant souvent sur le mérite des volontaires, ses propos devinrent tout à coup controversés quand le gouvernement commença à envoyer des conscrits outre-mer en décembre 1944²¹.

Après la guerre, il y eut d'autres problèmes. L'intégration de francophones dans l'armée canadienne en 1945-6 ne fut pas facile et quand Triquet se trouvait à Camp Borden, il confia à un ami de Valcartier : « Je me sens un peu perdu ici. Borden est un vrai lieu d'exil pour un Québécois. Mais si cela peut aider les nôtres je ferai mon possible pour leur être utile²². » Mais il demeurait mal à l'aise avec sa situation et, en 1947, il prit sa retraite de l'armée. Il travailla dans l'industrie du bois et après quelques années fit un retour dans la milice. En 1956 il devint Brigadier avant de prendre sa retraite quatre ans plus tard. Il meurt en 1980 à Québec.

Le cas de Paul Triquet soulève quelques questions sur l'étude de la Deuxième Guerre mondiale et l'utilisation des honneurs individuels. Il y a la question politique et plus précisément celle du choix d'un individu plutôt qu'un autre. Pourquoi Triquet ? En général, la Croix de Victoria n'est pas donnée pour des actes agressifs ou des victoires écrasantes, mais plutôt pour des gestes de sacrifice, des gestes démontrant un sens de la responsabilité et surtout des gestes qui puissent inspirer les autres soldats. La première Croix de Victoria donnée à un Canadien le fut au Lieutenant Alexander Robert Dunn pour ses actes pendant « *the Charge of the Light Brigade* » en octobre 1854. La première Croix de Victoria remise à un Canadien pendant la Deuxième Guerre mondiale le fut au Lieutenant-colonel Charles Merritt pour ses actes à Dieppe en août 1942. À propos de Paul Triquet, ce n'est pas le cas d'une victoire militaire qui a été retenu (même si la bataille à Casa Berardi avait des éléments de réussite, il y eut aussi des pertes). Est-ce que la médaille fut une tentative d'aider le moral des troupes ? Est-ce qu'un candidat francophone fut particulièrement souhaité par les autorités britanniques et canadiennes afin d'aider le recrutement et les levés de fonds au Canada ? Il y a sans doute plusieurs considérations qui entrent en jeu quant au choix des autorités, mais il faut souligner que ces autres considérations n'enlèvent en rien au mérite de Paul Triquet. Son action reste une des plus héroïques de la guerre.

Il y a également les questions sociales qui méritent d'être approfondies au sujet des « héros » en général. Est-il possible de souligner des gestes exceptionnels sans minimiser les actions courageuses des autres ? Quelles sont les conséquences sur l'individu, et aussi sur l'armée, lorsque le simple soldat en vient à devenir, par sa décoration, un symbole ? Un paradoxe de la Croix de Victoria est son aspect démocratique. Elle peut être gagnée par n'importe

quel grade ; mais une fois remise, les autorités militaires et la société attendent que la personne ordinaire qui la reçoit devienne exceptionnelle.

Les cas de Paul Triquet suggère plusieurs bonnes pistes de recherche pour nous aider à mieux comprendre le relation difficile entre le rôle des individus et l'étude des phénomènes collectifs comme la Deuxième Guerre mondiale.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Desmond Morton, *Billet pour le front : Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*, Montréal, Athéna, 2005, p. 9.
2. M. J. Crook, *The Evolution of the Victoria Cross*, London, Midas, 1975, p. 273-313. La médaille fut remise pour « *conspicuous Courage and Bravery displayed in the face of the enemy* ».
3. Douglas A. Melville, *Canadians and the Victoria Cross*, Ste Catherines, Vanwell, 1987. John Sweetenham, *Valiant Men : Canada's Victoria Cross and George Cross Winners*, Toronto, Hakkert, 1973. George Machum, *Canada's VCs : The Story of Canadians who have been awarded the Victoria Cross*, Toronto, McClelland and Stewart, 1956.
4. « Triquet », dans *Casa Berardi*, Cabano, Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata, 1993, p. 4.
5. *Ibid.*, p. 7.
6. *London Gazette*, 6 mars 1944, p. 66. Voir aussi Bill McAndrew, *La Campagne d'Italie*, Montréal, Art Global, 1996.
7. *Le St Laurent*, 30 mars 1944.
8. *Le St Laurent*, 18 mai 1944. L'objectif fut de 520 000 \$; 1 073 150 \$ furent amassés, soit 206 % de l'objectif initial.
9. Library and Archives Canada (LAC) newsreel. *Le St Laurent*, 30 mars 1944.
10. John Foote a gagné la Croix de Victoria le 14 février 1946, et John Osborn le 2 avril 1946.
11. Archives de la Direction Histoire et patrimoine, Défense nationale (DHP) Pers. file, 1 de 8, 3 janvier 1945 et 9 février 1945.
12. *Op. cit.*, janvier 1945.
13. R22eR archives, Triquet, boîte 1.
14. *Op. cit.*, 17 mai 1945. « Il a demandé de voir sa famille en France – refusé. Plus tard, le 31 oct. 1946, il lui est demandé de se déplacer à ses frais. » Director of Pub Rels, DHH, file 7 de 8.
15. « The Quebec Chronicle Telegraph », 29 mars 1944, dans Pierre Vennat, *Général Dollard Ménard*, Montréal, Art Global, 2004, p. 142. Aussi p. 170, le 14 novembre 1944.
16. « Second héroïsme de Triquet », non signé, 1945 ? dans *Casa Berardi*, p. 22.

17. Archives du R22eR, « Allard à Triquet », 28 mars 1944, fonds Triquet, boîte 1.
18. Archives du R22eR, « J. Léo Grattan à Triquet », 7 mai 1945, fonds Triquet, boîte 1. Pierre Vennat a étudié le cas de Dollard Ménard dont le fils disait : « Un jeune héros qui oublie de laisser sa vie sur un champ de bataille peut finalement, à la longue, devenir embarrassant. » (Charles Ménard, dans Pierre Vennat, *op. cit.*, p. 12. Voir aussi p. 128-129.)
19. *Le St Laurent*, 30 mars 1944, p. 1. Dollard Ménard avait aussi à jongler entre l'identité canadienne et celle canadienne-française. Voir Pierre Vennat, *op. cit.*, p. 136.
20. *Le St Laurent*, 16 mars 1944, p. 1. Ce journal du Bas du Fleuve, a corrigé l'erreur de « plusieurs journaux lui ont donné une origine purement française » avec la manchette « Paul Triquet, VC est un gars de chez-nous ».
21. « Très belles qualités guerrières du volontariat canadien-français », *Le Canada*, dans *Le St. Laurent*, 17 février 1944, p. 1. Aussi Paul Triquet en entrevue, 1970. Et Pierre Vennat, *op. cit.*, p. 132-134.
22. Paul Triquet à Gilles Turcotte, 26 février 1946, dans R22eR, archives Triquet, boîte 1.